

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1976 B 00017

Numéro SIREN : 305 319 477

Nom ou dénomination : CHARIER

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2019 sous le numéro de dépôt 2505

**EXTRAIT**

# CHARIER

Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 6.722.139 €

Siège social : 87-89, RUE LOUIS PASTEUR - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE

SIREN 305 319 477 - R.C.S. SAINT NAZAIRE

**CERTIFIÉ CONFORME**

◆ ◆ ◆  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 avril 2019

◆  
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2018

PROCÈS VERBAL DE DÉLIBÉRATION

◆ ◆ ◆

Le vingt-six avril deux mille dix-neuf à neuf heures, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale mixte au Pavillon de l'Etoile, Forêt de la Bretesche à MISSILLAC [44], sur convocation du Directoire.

/ ... /

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le Président qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent 110.199 actions sur les 110.199 formant le capital ayant le droit de vote. Aucun quorum n'est requis par les statuts de la Société.

/ ... /

Le président rappelle alors les ordres du jour :

**ORDRE DU JOUR ORDINAIRE [ASSEMBLEE ANNUELLE]**

/ ... /

➤ **NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DEMISSIONNAIRE**

/ ... /

➤ **POUVOIRS POUR LES FORMALITES.**

/ ... /

Personne ne demande plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant aux ordres du jour :

**RESOLUTIONS ORDINAIRES**

/ ... /

**CINQUIEME RESOLUTION ORDINAIRE**

**NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

L'Assemblée générale décide de nommer, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Alain CHARIER, démissionnaire, conformément à l'article 20-1 des statuts, pour une durée de quatre (4) années expirant à l'issue de la décision collective ordinaire des associés statuant en 2023 sur les comptes de l'exercice écoulé :

- Madame Emmanuelle CHARIER Epouse ANEZOT-LALLEMAND  
Née le 6 avril 1978 à GUERANDE (44)  
Demeurant 19, Rue de l'Alambic - La Ville Perrotin - 44410 HERBIGNAC

laquelle déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Elle exercera ses fonctions dans les conditions et selon les modalités prévues aux statuts de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

/ ... /

**SEPTIEME RESOLUTION ORDINAIRE - POUVOIRS POUR LES FORMALITES**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales liées aux résolutions ordinaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

/ ... /